Deux enfants, Isidore Galliez, âgé de 11 ans et Grégoire Fromont, âgé de 13 ans, en se promenant dans les environs de la dérse sont pris du fleuve le Rhône à Lyon, aperçurent un paquet qui était enveloppé de plomb. L'un d'eux dit à l'autre en riant : « Est-ce que ce ne sera t pas la tête que l'on cherche. »

Il est à remarquer que la dérse sinueuse longe le long du Rio de la Plata, dans un endroit désert, et le criminel, en choisissant un tout pareil, se rapprochait de la tête, pensait-il, de ce qu'elle serait emportée par le courant.

Le paquet fut pris par eux, ce malheureux dont le paquet qui était enveloppé de grosse toile et trouva une tête qui avait les traits boursouflés, et en complet état de décomposition. Ce fut un jeune homme de 18 ans, qui ne pèse et on fit défiler devant elle un grand nombre d'individus ; personne ne l'a reconnu.

Elle est petite-petite, comparée au buste de Robbe, qui est plutôt grand ; les cheveux coupés ras, sont châtain clair, presque blonds.

On remarque à la partie supérieure droite du cou une lésion qui a pu avoir un instrument contondant. La figure n'est pas allongée et plate ; le nez est court et relevé ; les yeux sont ouverts.

Le 12 mai, un individu nommé Robbe qui est procédé à l'examen de la tête a fait un rapport qui consiste à ne pas se prononcer sur la section des grands vaisseaux du cou. Cette section a été faite pendant que la victime vivait et par des instruments [illegible] qu'après la mort.

Il n'y a pas de doute, c'est pendant un [illegible] que la victime a été asphyxiée que la victime a été noyée.

L'arrêt [illegible] on ne connaît ni sa cause ni son auteur, mais peu importe.

Le fait de la [illegible] a pu servir d'une [illegible] pour sectionner le bras gauche de la victime.

Le défunt n'appartient pas à une classe élevée de la société, il devait, pendant sa vie, s'occuper de travaux manuels.

Sur la peau de son adhérente à la tête, on remarque des [illegible] qui démontrent que la décapitation a été faite avec [illegible] par des [illegible] ; la tête apparemment a [illegible] que a été déposé.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Le crime de Bryaulcourt

Les funérailles d'Armand Leloir ont eu lieu hier matin. Le meurtrier a été écroué à la prison d'Arras.

Quant à sa complice, elle doit se tenir à la disposition de la justice.

BÉTHUNE

UN OUVRIER, TUÉ, A LEFOREST

Un jeune ouvrier, Louis Pollet, dix-sept ans, de service au haut d'un plan incliné au fond de la fosse n° 6 des mines de l'Escarpelle, à Leforest, voyant qu'une berline remplie de charbon était mal engagée voulut en se plaçant devant la remettre en bon chemin. Il descendit, mais il fut renversé par la chaîne et le terrible renversa sur l'infortuné Pollet qui fut écrasé.

UNE BOMBE

A Boulogne-sur-Mer

ARRESTATION DU COUPABLE

On a découvert, hier matin, un engin explosif sous les fenêtres de l'agent de police Roux, rue de la Tour-Française.

La mèche avait été étouffée sous le poids de l'engin.

L'auteur de cet acte criminel, un ouvrier tailleur nommé Cussey, déjà poursuivi pour ses déclarations anarchistes, a été arrêté vers onze heures, après avoir opposé aux agents une vive résistance.

CALAIS

Accident. — La voiture de M. Dérenne, boulanger, rue du Chaumoreau, a renversé, rue Pasteur, le nommé Charles Potier, âgé de dix ans. On le relève en donnant plus signes de vie, mais on n'était heureusement pas mort. La victime ne peut se prononcer sur son état.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audiences des 13 juin

Présidence de M. Warlet, vice-président ; ministère public : M. du Bousquet de Florian, substitut.

ROUBAIX

Abus de confiance. — Le 6 juin dans la matinée, M. Auguste Meunier, maréchal-ferrant à Wattrelos, hameau de petit Tourcoing, rencontrait à l'estaminet du Carrousel, le nommé Robbe Jules, 28 ans, prétexte qui lui demandait de lui prêter sa machine à barbe ; le maréchal prêtait volontiers son matériel à la barbe pour une personne de la rue Colbert.

M. Meunier confiait à Robbe sa machine.

Le lendemain 8 juin, il apprenait qu'elle avait été vendue à MM. Lejeune de Croix, moyennant le prix de 25 fr. (Elle en valait 70) et qu'avec le produit de cette vente Robbe faisait la fête et roulait en voiture.

En effet, le 8 juin, vers 1 heure de l'après-midi, Robbe s'était présenté chez M. Lejeune et lui avait offert en vente la dernière, prétendant qu'il s'en débrouillait devant partir en voyage. Le prix avait été fixé à 25 francs.

Pendant que le marchand faisait essayer à Robbe Louis Lebrun, 50 ans, ferblantier à Wattrelos attendait son neveu à la porte et lui faisait signe et sortait l'entretenir à payer la machine 36 francs.

Robbe délivrait à M. Lejeune son reçu de 36 francs. Une fois l'argent en poche l'oncle et le neveu partaient faire la fête, la premier recevait pour sa part 10 fr. qu'il remettait à l'indigne son neveu, de lui avoir volé pendant son sommeil.

La tentative condamne Robbe à 4 mois de prison et Lebrun à 3 mois de prison même peine, plus chacun à 25 fr. d'amende.

Coups et blessures. — Il n'est pas toujours bon de cogner et billard lorsque l'on a affaire à un partner un peu gauchoux : c'est un bonheur qui n'a guère réussi à M. François Lepage.

Le 8 juin dernier, il arrive, vers 10 heures du soir, à l'après-midi, au café Guillemin, rue de la Gare, en compagnie de Victor Lepage, Grand, 30 ans, agent-voyer, deux deux avaient joué au billard. Brand s'était mis entre tendant à heures.

Vers 6 heures 1/4 la partie terminée, les deux compagnons étaient sortis. Lepage et joyeux d'avoir gagné le jeu, Brand. Mal lui en prit. Ce dernier lui lancer un coup de poing qui le jeta par terre. S'étant relevé l'agent s'apprêtait à se défendre quand son camarade lui donna un coup de pied qui coupa à la figure de la victime à deux reprises et beaucoup de sang.

Brand qui comparaît aujourd'hui avec les faits, il est condamné à 40 fr. de prison.

Outrage public à la pudeur et ivresse. — Étant ivre Etienne Dubois, 45 ans, broyeur de chanvre, a commis en pleine rue un outrage public à la pudeur qui l'amène devant le tribunal correctionnel.

Coût 20 jours de prison et 5 fr. d'amende. Le tribunal refuse de lui accorder le bénéfice de la loi Bérenger qu'il avait réclamé.

Pour infraction à interdiction de séjour, — 6 mois de prison à Camille Roy, cordonnier à Wattrelos.

FOURNES

Mendicité en réunion. — Sept personnes, 6 hommes et de femmes s'étaient présentées le 7 juin dernier au château de M. Lemaire pour mendier. Chacune d'elle venait de recevoir 2 centimes et toute la troupe sortait du château quand la gendarmerie survenait.

Procès-verbal fut dressé et voici comment aujourd'hui le tribunal distribue les peines :

1. B. Couvreur, 40 ans, journalier à Armentières, 2 mois ; 2. Jules Boutemeux, 27 ans, mineur, 20 jours ; Edouard Pamhand, 42 ans, journalier à Masnières, 20 jours ; Marie Blot, 37 ans, dégraveuse, 1 mois ; Julie Defrance, 27 ans, fileuse, 8 mois ; Louchel Emile, 22 ans, journalier à Frelinghien, 2 décembre, 20 ans, typographe à Armentières, 25 jours de prison.

Vu leur âge le tribunal accorde le bénéfice de la loi Bérenger à tous ces derniers prévenus.

Autres affaires. — Pour vagabondage, 15 jours de prison à Henri Leclercq, 18 ans, apprenti, 20 à Phanuel Gérard, 20 ans, journalier à Fournes. — Pour même délit Durand Emile, âgé de 15 ans, qui a déjà fait 7 condamnations se voit aujourd'hui condamné à 1 mois de prison.

HERNIES

Guérison radicale par les Bandages

perfectionnés et le Tonique anti-herniaire

de Ch. HELVIG

Brevetés, 2 Médailles d'Or

Maison fondée en 1840

Bandages pour contenir les hernies réductibles quels qu'en soient l'espèce, le volume et l'ancienneté. Traitement facile à suivre.

M. Helvig, spécialiste-herniaire, à Bâmont (Meurthe-et-Moselle), fera l'application à :

Lille, Hôtel des Voyageurs, mardi 12, mercredi 13 juin ; à Roubaix, Hôtel de France, jeudi 14 juin ; à Tourcoing, Hôtel du Cygne, vendredi 15 juin ; à Hazebrouck, Hôtel du Faucon Gris, samedi 16 juin.

Photographie Elkan

74, rue Pellart, 74, ROUBAIX

Premières COMMUNIONS

12 portraits pour 5 francs, avec une belle carte album comme prime. Portraits de luxe 6 francs la douzaine, donnant droit à un superbe portrait pour 10 à l'huile sur bois.

Renommé pour photographies d'enfants par procédé extra-rapide.

Groupes de familles et de sociétés.

Rapidité sur et à domicile portraits.

Groupes portraits au charbon 25 0/0 meilleur marché que par poste ailleurs.

La maison achète et vend d'occasion, les appareils photographiques.

PRENDRE L'AVIS DE SON MÉDECIN sur l'efficacité de l'excellent VIN de

BANYULS-TRILLES

et l'on ne consommera jamais d'autre apéritif ni de vin de table (sans le l'eau)

Dans tous les Cafés et les Bons Estaminets

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

Nouvelles à la Main

Z..., qui est la terreur de ses amis, à cause de sa manie de toujours emprunter, rencontre X... hier soir, à minuit, et lui demande cinq louis.

X... refuse, et comme Z... insiste :

— Brisons-là, répliqua sévèrement X... ou sinon je te fais arrêter comme tapage nocturne.

***

Dans la loge :

Mme Elsoler. — Mon Dieu ! que c'est ennuyeux ! Voilà encore une lampe qui ne va pas.

Le Bibi. — Mettez lui de l'huile de ricin.

Mme Elsoler. — Pourquoi ?

Le Bibi. — Dame ! ça le fera aller !

BRULÉ-MAISON.

Programme des Spectacles et Concerts

HIPPODROME ROUBAISIEN

Grand Théâtre

DIMANCHE 17 JUIN, à 8 heures un quart

DUPUIS

et la Troupe des Variétés de Paris

DANS LES

Trente Millions de Gladiator

DE LABICHE

Location ouverte chez M. Jules-Herbaut.

Concert public à Tourcoing. — L'harmonie la Fraternelle et l'Orphéon Tourquennois exécutent ront sur le kiosque de la place de la Liberté le jeudi 14 Juin 1894, à 8 heures et demie du soir, les morceaux suivants :

Harmonie la Fraternelle

1. Le général Du Lac, allegro, X — 2. La Prophète, fantaisie arrangée par Baudouck.

Orphéon Tourquennois

3. Gaule et France, chœur, Saint-Saëns — 4. A l'ombre du Drapeau, chœur, Paillard.

Harmonie la Fraternelle

5. Marche de Sabots, valse, J. Klein — 6. Mignonne, gavotte, Th. Herrmann.

PETITE CORRESPONDANCE

M. P. à Valenciennes. — Le Palais des Beaux Arts est ouvert tous les jours de 9 à 5 heures.

J. G. à Hennecky. — Un inventaire et même un partage sont nécessaires pour prévenir toute difficulté dans l'avenir. Voyez un notaire. — *T. P.* — Vous serez payé à la même époque que les autres de la classe pour faire un service en rapport avec votre aptitude physique. — *Une Fiancée.* — Mettez une Rue à 15 ans, avec le consentement de ses père et mère. — *P. C. M. L.*, Nord. C'est l'« Union des Orphelins de Guerre » de Relaxe, 14 18 août 1893. — *Un vieux calendrier.* Voyez N. 16 Gamber morte où les demandes doivent être adressées.

Le Pâtre.

Etat-civil de Roubaix

Du 13 Juin

Naissances. — Victor Dubois, rue d'Italy — Alfred Leroy, rue de Fourmies — Le Roy, rue d'Alma — Fresez Brigitte Marie, rue d'Accolay, 20 — Marie Vandoeien, rue de Tilleul — Georges Grippon, rue Longue-Chasse — Vandenbrielle, Hôtel-Dieu — Julie Barbery, rue de l'Ouest — Henri Lancelot, rue de la Conférence — Marie Quint, rue de l'Epidémie.

Décès. — Rosalie Devenet, 78 ans, rue St-Jean, 25 — Célinie Vanherpe, 1 mois, rue de l'Epeule, 9 — Demoulet, présidé sant vie, rue Longue-Chasse, 40 — Charles Decrouse, 78 ans, Hospice civil.

Mariage. — Entre : Georges Lempire, électricien, boulevard de Paris et Emilie Rosland, Jules salière, rue Lorrain.

Etat-civil de Tourcoing

du 12 juin 1894

Naissances. — Berthe Duchaux, rue des Archers — Blanche Destrey, pont de Neuvilles — Georges Ghuinhot, la Marlière — Jean Lonsoni, rue de la Blanche porte.

Décès. — Irma Depoorter, 35 ans, rue de Paris — Mathilde Dupuis, 72 ans, rue Mimerel — Jeanne Loontjens, 12 jours, rue de Roncq — César Maillistre, 43 ans, pont du Fresnoy — Florin Lorion, 78 ans, Hôpital civil.

Mariage. — Entre : Henri Sion, sans prof., et Gabrielle Trentesaux, sans prof.

Etat-civil de Lisseles

du 25 mai au 8 juin

Naissances. — Alfred Desaques, la Cagebert — Marie-Vanrolles, la Cagebert — Albert Dubourt, rue de la Chesse — Louis Kermandel, la Vignette.

Mariage. — Entre : Jules Dupuis, 21 ans, et Gabrielle Trentesaux, sans prof.

Etat-civil d'Halluin

Naissances. — André Wybron, rue de Venise — Arthur Bauchet, Petits-St-Jean — Pierre Delporte, rue du Chateau, Joseph Cabrue, Mont — Gaston Vandette, chemin de Lorette — Philomène Vinxier, Colbaux — Madeleine Demeulemeester, Colbaux — Julia Sauvinet, rue de la Frontière — Théodore Dhooghe, rue de la Procession — Jules

Bernard, Sion — Emile Lacroix, rue de la Frontière — Jeanne Bracke, Sion — Jeanne Bracke, 7 Mille, Chêtres — Blanche Desrumeaux, rue de Lille — Marie Duplouchelle, rue de la Lys — Raymond Malfait, rue Vare — Philomène Vanbeisler, rue St-Hilaire — Blanche Pieu, cité Notre Dame.

Décès. — Marie Pollet, 45 ans, rue de Courtrai — J. S. Steyaert, 2 jours, rue de la Lys — Pierre Vandenbrielle, 1 mois, rue Alexis Vanrysselbe, 2 mois.

Mariages. — Gustave Lozes, serrurier, et Lydie Trifoni, sans prof., rue de Courtrai — Charles Demeulemeester, fileur, et Louisine Everaert, fileuse — Henri Dorcest, marchand et Maria Hobrecht, sans profession — Jacques Pastoux, ouvrier, et Adolphine Challewin, sans profession.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 13 juin 1894

Tous les marchés ont failli sur la nouvelle officielle de la mort du sultan du Maroc.

Cependant on s'accorde à penser que le *statu quo* sera maintenu.

Le 3 0/0 a débuté à 100,42 et s'est relevé à 100,60.

Le 3 1/2 a eu moins changement à 106,85.

Très bonne tenue de l'extérieur à 99,15.

Les transactions ont été bien calmes sur les Sociétés de Crédit.

La Banque de France se présente à 3.930.

Le Crédit Foncier est à 677,00.

Les obligations ont eu de nombreuses négociations.

Les titres resteront toujours au dessus de la demande.

Le Comptoir National d'Escompte est fermé à Madrid.

Le change, le Crédit Foncier à 747,50.

Le 3 0/0 Français à 100,60.

Le 3 0/0 Portugais, 24 0/0.

Le 3 0/0 Turc, 17 0/0.

La Rente Espagnole, 24 0/0 de plus, les négociations qui, libérées, a leur portefeuil, accusent un écart indiquant que les [illegible] ont [illegible] [illegible] [illegible]